

LIVRET D'ACCUEIL LOGISTIQUE POUR LES STAGIAIRES



BIENVENUE à L'ENSOSP

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION



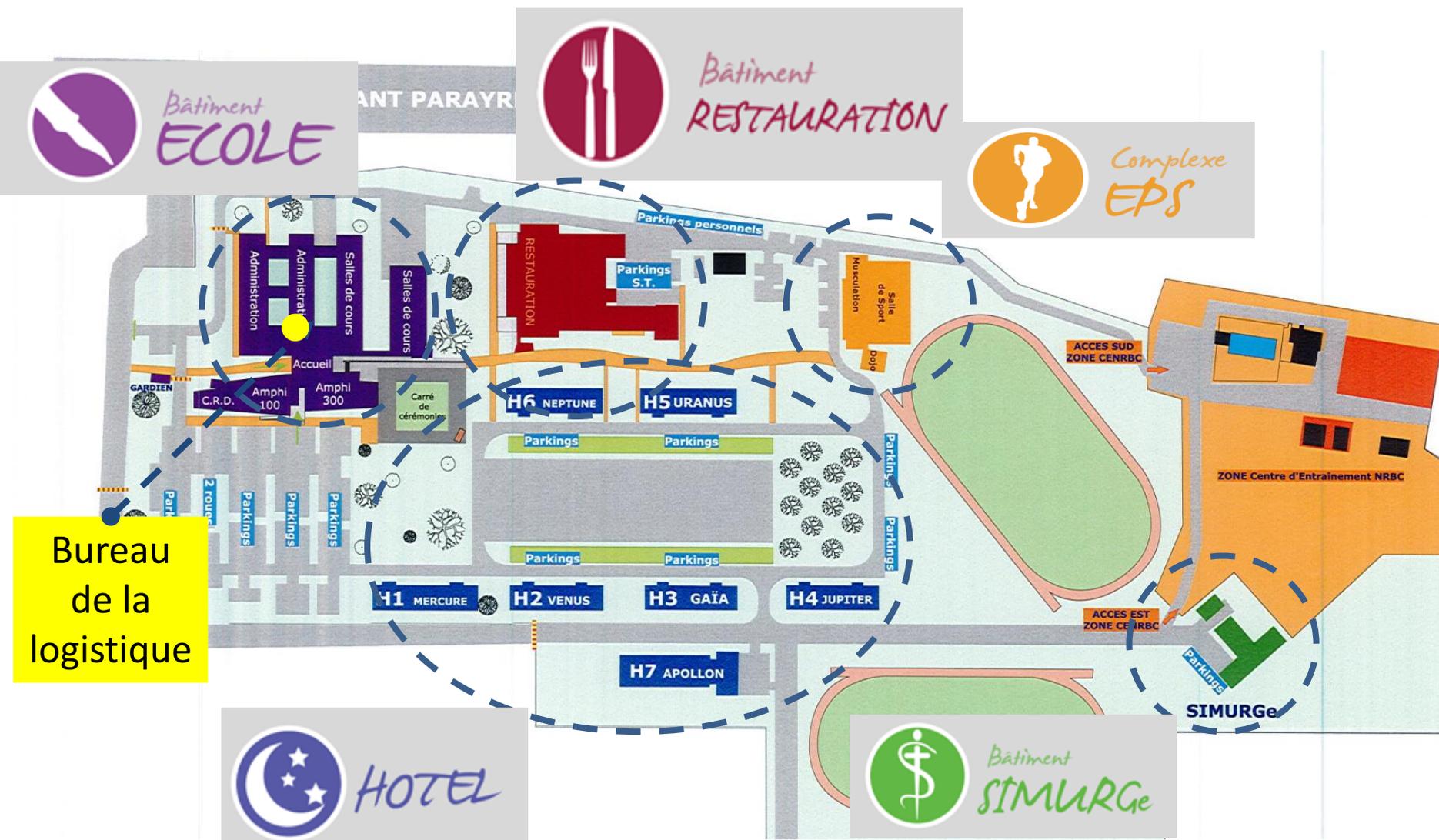
**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSOSP 
Ecole Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers

- 1. PLAN DU SITE POLE PÉDAGOGIQUE**
- 2. ORGANIGRAMME DU SERVICE LOGISTIQUE DE LA SCOLARITÉ**
- 3. NAVETTE ET INSCRIPTION NAVETTE FORMALTIS**
- 4. VOTRE ARRIVÉE SUR LE SITE**
- 5. HÉBERGEMENT-FICHE INVENTAIRE/INTERVENTION**
- 6. CONFORT**
- 7. RESTAURATION**
- 8. ACCESSIBILITÉ**
- 9. CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES**
- 10. COMPORTEMENT-DISCIPLINE**

1- PLAN DU SITE POLE PÉDAGOGIQUE 1/2



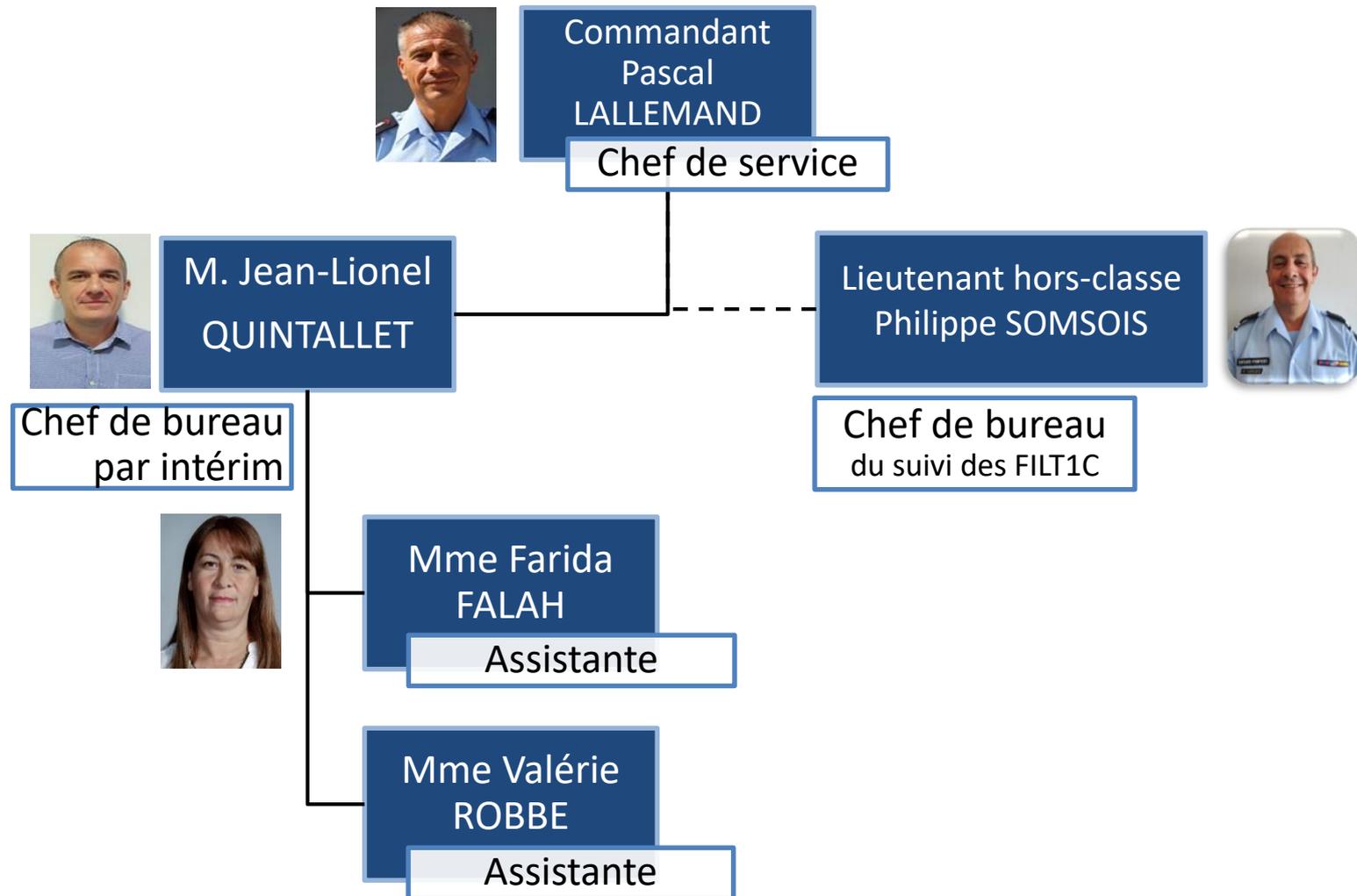
1- PLAN DU SITE POLE PÉDAGOGIQUE 2/2



Bureau n°23
Service logistique
de la scolarité



2 – ORGANIGRAMME DU SERVICE LOGISTIQUE DE LA SCOLARITÉ



3 – NAVETTE 1/2

NAVETTE DU DIMANCHE

LES PRISES EN CHARGE DU DIMANCHE SOIR se font en général en autocar.

Elles correspondent aux horaires d'arrivée des TGV à Aix-en-Provence et des vols à l'Aéroport de MARIGNANE.

GARE AIX TGV : Rdv à la halte routière, accessible par le hall Cézanne, sous la gare, direction Aix-en-Provence.

AÉROPORT MARSEILLE PROVENCE (MARIGNANE) : Rdv au parking réservé « croisiéristes », à droite de la sortie du Terminal B (près de la rampe d'accès au niveau N+1).

AÉROPORT	20H35	21H35	22H35	23H35	/
GARE TGV	20H50	21H50	22H50	23H50	00H10

3 – NAVETTE 2/2

NAVETTE

DU LUNDI AU JEUDI : 08h00-20h00 uniquement sur inscription auprès du responsable de votre formation et/ou directement au bureau de la logistique de la scolarité (logistique.aix@ensosp.fr).

PAS D'INSCRIPTION possible sur **FORMALTIS** en **SEMAINE** (lundi au jeudi)

VENDREDI

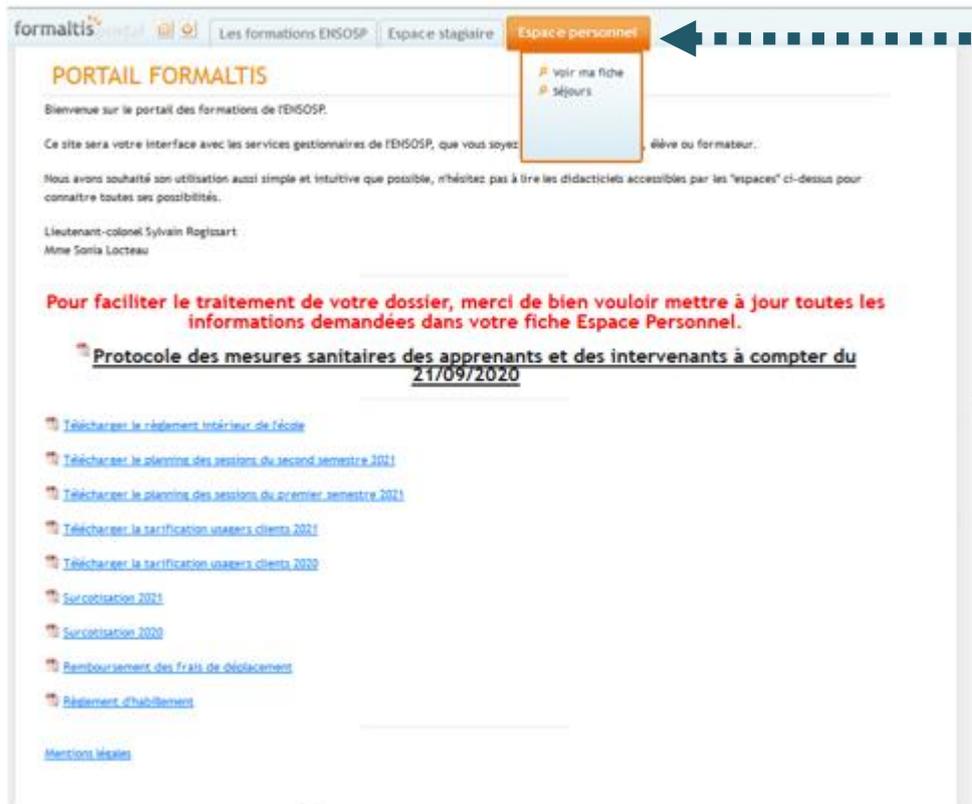
DÉPART DU SITE DE VITROLLES en direction de la Gare TGV à **11H45**

DÉPART DU POSTE DE GARDE en direction Aéroport/Gare TGV à **12H30 ET 13H15**

ATTENTION : les horaires sont susceptibles d'être modifiés notamment lors des changements de programmation été/hiver de la SNCF ou des compagnies aériennes.

Les chauffeurs partent aux **HORAIRES PRÉVUS TRÈS PRÉCISÉMENT.**

3 – INSCRIPTION NAVETTE FORMALTIS 1/3



The screenshot shows the 'formaltis' portal interface. At the top, there are navigation tabs: 'Les formations ENSOSP', 'Espace stagiaire', and 'Espace personnel'. The 'Espace personnel' tab is highlighted in orange. A dropdown menu is open under this tab, showing two options: 'voir ma fiche' and 'séjours'. A blue dashed arrow points from the 'séjours' option to the right, towards the text 'Sélectionner la ligne « séjour » dans l'onglet « Espace personnel »'. The main content area of the page includes a welcome message, a list of user roles (Lieutenant-colonel Sylvain Rogizart, Mme Sonia Locteau), and a red notice about updating the dossier. Below the notice is a link to a protocol document dated 21/09/2020. At the bottom, there is a list of download links for various documents, including regulations, session plans, and certificates.

Sélectionner la ligne « séjour » dans l'onglet « Espace personnel »

3 – INSCRIPTION NAVETTE FORMALTIS 2/3

Choisissez l'un des séjours correspondant à votre formation.

Liste des séjours

2021 2022 Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

Mercredi 1 Jeudi 30

Rechercher >

Séjour du 29/08/2021 au 03/09/2021 pour la session Préventionniste (PRV2-FILT1C) - 2021 - 2 (FILT 102) (F-PRV2-FILT1C_2021_2)

3 – INSCRIPTION NAVETTE FORMALTIS 3/3

Inscrivez-vous sur l'une des navettes de l'ENSOSP.

Fiche de séjour

Pour être pris en charge par une navette ENSOSP à la gare TGV d'Aix-en-Provence ou à l'aéroport de Marignane, l'arrivée doit se faire avant 21H30 sauf le dimanche.

Informations	Informations sur la session
Date de début : 05/09/2021	Session : Formation d'intégration de lieutenant de 1ère classe 102 - 2021 - 1 (F-FILT1C_2021_1)
Date de fin : 10/09/2021	Date de début : 25/01/2021
Forfait : Logistique avec hébergement option hébergement la veille	Date de fin : 17/12/2021
	Site de formation : Site d'Aix-en-Provence

Navette (aller)

Nécessité d'une navette à l'aller ? OUI

Lieu d'accès :

Date souhaitée :

Heure de prise en charge par la navette :

Commentaire :

Valider

Navette (retour)

Nécessité d'une navette au retour ? NON

Valider

Si vous cochez « OUI » Sélectionner le départ au poste de garde. Pas la destination.

4 – VOTRE ARRIVÉE SUR LE SITE

AU POSTE DE SÉCURITÉ DE L'ENTRÉE DU SITE VOUS AVEZ REÇU,

UNE ENVELOPPE QUI CONTIENT :

UN BADGE UNIQUE qui va vous servir pour la **RESTAURATION**, pour accéder à votre **CHAMBRE** et pour ouvrir la **BARRIÈRE** accès parking à proximité du poste de garde.

UNE FICHE INVENTAIRE de la chambre

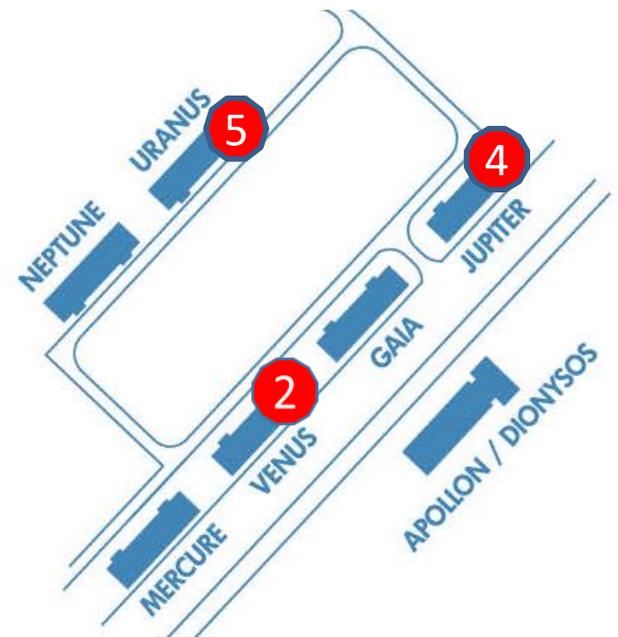
6 – CONFORT

LAVE-LINGES (*) et **SÈCHE-LINGES** sont mis à disposition au rez-de-chaussée dans les **HÔTELS VÉNUS 2**, **JUPITER 4** ET **URANUS 5**

(*) La lessive et l'adoucissant ne sont pas fournis.

FERS A REPASSER à la demande auprès de l'accueil.

Mise à disposition d'une **BAGAGERIE** en face de l'accueil.



7 – RESTAURATION 1/4

La restauration reste ouverte 30 minutes après l'horaire de fin de service.

REPAS	HORAIRE DE SERVICE
Petit déjeuner	Le lundi de 06h30 à 09h00 Du mardi au vendredi de 06h30 à 08h15
Déjeuner	Du lundi au vendredi de 11h30 à 13h15
Dîner	Du lundi au jeudi de 19h00 à 20h00
Vendredi soir (*) Samedi (*) et Dimanche(*)	Petit déjeuner: 08h00 à 08h30 Déjeuner: 12h00 à 12h30 Dîner: 19h00 à 20h00

(*) Si effectifs < 30 = plateaux repas à disposition au RDC.

7 – RESTAURATION 2/4

SI VOUS VOULEZ COCHER OU DÉCOCHER LES REPAS DE LA SEMAINE EN COURS

(du lundi soir au vendredi midi), vous pouvez le faire sur FORMALTIS jusqu'à 10 heures le mardi.

SI VOUS VOULEZ COCHER OU DÉCOCHER LES REPAS POUR LE WEEK-END A VENIR

(vendredi soir au lundi midi), vous pouvez le faire sur FORMALTIS jusqu'au jeudi 15 heures.

VOTRE PLATEAU REPAS SE COMPOSE DE 4 ÉLÉMENTS MAXIMUM

une entrée, un plat garni, un dessert et une boisson.

Le pain n'est pas considéré comme un élément.

ARTICLE 20. DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR: « L'accès au restaurant se fait au moyen d'un badge et dans le respect des règles d'hygiène ».

7- RESTAURATION 3/4

⊘ Votre forfait ne permet pas cette action

✓ Le repas est validé.
Si vous souhaitez le supprimer, cette action est possible le mardi de la semaine en cours avant 10h. En cliquant dessus, le symbole « ✕ » apparaîtra en rouge

Jour	Date	Matin	Midi	Soir	Nuitée	Hôtel	Chambre
Dimanche	29/08/2021	⊘	⊘	✓	✓	-	-
Lundi	30/08/2021	✓	✓	✓	✓	-	-
Mardi	31/08/2021	✓	✓	✓	✓	-	-
Mercredi	01/09/2021	✓	✓	✓	✓	-	-
Jeudi	02/09/2021	✓	✓	✓	✓	-	-
Vendredi	03/09/2021	✓	✓	⊘	⊘	-	-

Cliquez sur les icônes pour changer vos souhaits.

⊘ : non réservable (non modifiable)

✕ : non réservé (modifiable)

✓ : réservé (modifiable)

✓ : réservé (non modifiable)

7- RESTAURATION 4/4

Il est possible de réserver des **PANIER REPAS (*)** pour le vendredi midi à condition de les commander au self avant le mercredi soir (**liste unique de la promotion entière à fournir directement à la restauration**).

Si vous êtes en stage sur le site de Vitrolles, vos paniers repas du vendredi pourront être livrés au site de Vitrolles (à signaler sur la feuille de commande).

(*) Les repas sont pris en compte sur Formaltis **DONC NE PAS SE DÉCOCHER.**

LA TENUE DE SPORT EST STRICTEMENT INTERDITE à la restauration; elle est tolérée seulement au petit déjeuner, avant une séance de sport le matin par le stagiaire.

LE PORT DU SHORT ET DE TONGS EST STRICTEMENT INTERDIT MÊME au sein de la restauration.

8 – ACCESSIBILITÉ

Toutes nos infrastructures, sur le site d'Aix les Milles et de Valabre sont conformes pour permettre une accessibilité de tous et notamment pour les Personnes à Mobilité Réduite.



Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Pour plus d'informations contacter le référent handicap/accessibilité :
handicap@ensosp.fr

9 – CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES 1/5

ATTENTION : POUR TOUTE PERTE DE VOTRE BADGE CELUI CI VOUS SERA FACTURÉ 15 EUROS

Ne pas le perdre, ne pas le plier, ni le percer, ne pas écrire dessus et le conserver dans le porte badge. Un nouveau badge vous sera remis après le paiement au service financier.

SI VOUS AVEZ DEUX SEMAINES CONSÉCUTIVES DE FORMATION, vous gardez votre chambre (et vous pouvez donc garder votre badge),

Si la **FORMATION EST DIFFÉRENTE**, la chambre n'est **PAS AUTOMATIQUEMENT** la même.

Sinon vous devez **IMPÉRATIVEMENT** à chaque remise à disposition ou encore changement de chambre redonner votre badge et dans ce cas une nouvelle enveloppe contenant le badge et l'inventaire de votre chambre sera remise le dimanche soir ou le lundi matin au sein du poste de garde.

EXCEPTION : POUR LES FILT 1C DROM UNIQUEMENT conservent leur badge tout au long de la formation (**SAUF PENDANT LES PÉRIODES ESTIVALE ET DE NOËL => VIDER** la chambre et **RENDRE** le badge).

9 – CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES 2/5

INTERDICTION DE FUMER dans les hébergements.

INTERDICTION DANS LA CHAMBRE de planter des clous, d'afficher des posters sur les murs et vitres, d'utiliser tout appareil électrique susceptible de provoquer une surchauffe.

RESPECT de la tranquillité et du sommeil de chacun.

LE JOUR DE VOTRE ARRIVÉE :

LA COUETTE doit être mise **IMPÉRATIVEMENT** dans la **HOUSSE DE COUETTE**.

LE JOUR DE VOTRE DÉPART :

VOS DRAPS ET SERVIETTES DE TOILETTE doivent être **PLIÉS** et **RANGÉS DEVANT LA PORTE DE VOTRE SALLE DE BAIN**.

VIDER la chambre, **AU MAXIMUM À 12H00**.

RESTITUTION du badge après le déjeuner, et remis dans l'urne située à l'accueil **AU MAXIMUM À 13H00**.

9 – CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES 3/5

SI VOUS VENEZ EN VOITURE, garez la impérativement sur le parking stagiaires/visiteurs situé à l'entrée du site ou face à votre hôtel tout le long de votre séjour. Pas de stationnement sur les voies de circulation.

NE PAS ACCÉDER À L'ENTRÉE DES VEHICULES DÉDIÉE AU PERSONNEL DE L'ÉCOLE

NE PAS L'UTILISER POUR VOUS RENDRE SUR LE SITE DE VITROLLES, les autocars ou minibus de l'école sont à disposition.

ARTICLE 11. DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ENSOSP

« Il est demandé aux conducteurs de se conformer aux règles générales et élémentaires du code de la route. La vitesse pour les engins motorisés est limitée à 30 km/h ».

9 – CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES 4/5

PRATIQUES ACTIVITES PHYSIQUES INDOOR

<i>HORAIRES D'OUVERTURE</i>	<i>CRENEAUX HORAIRES PRIORITE AU PERSONNEL ENSOSP</i>	<i>ACCES WEEK-END</i>
DU LUNDI AU VENDREDI 6H30-20H	DU LUNDI AU VENDREDI 12H A 14H	EXCLUSIVEMENT sur demande et validation du responsable APS

- **PRIORITÉ** permanente aux formations en face à face pédagogique.
- **SERVIETTE OBLIGATOIRE** pour toute utilisation de matériels en intérieur.
- **DESINFECTION DE L'AGRES** effectuée par le pratiquant.

9 – CONSIGNES GÉNÉRALES IMPORTANTES 5/5

PRATIQUES ACTIVITES PHYSIQUES OUTDOOR

SUR SITE ECOLE

- **RESTER VISIBLE** (couleurs claires, dispositifs rétro-réfléchissant).
- **PRIVILÉGIER** l'utilisation des installations sportives éclairées la nuit.

HORS SITE ECOLE

- **NE PAS REJOINDRE EN COURANT** depuis l'ENSOSP le point de départ des parcours fléchés dans le massif de l'Arbois.
- **PRIVILÉGIER** le covoiturage pour vous rendre au point de départ de ces parcours.
- **PENDANT LA PÉRIODE DES FEUX DE FORÊT**, vérifier sur l'application « Prévention incendie forêt » élaborée par l'ECASC que l'accès au massif, où vous voulez aller, soit autorisé.

10 – COMPORTEMENT - DISCIPLINE 1/2

TENUES :

Pendant la journée de formation:

PÔLE PÉDAGOGIQUE

SITE DE VITROLLES



Hiver



Eté



Hiver



Eté



En fin de journée, port accepté d'une tenue civile correcte.



10 – COMPORTEMENT - DISCIPLINE 2/2

L'introduction, la détention et la consommation de produits stupéfiants et d'alcool sont **STRICTEMENT INTERDITES**.

LE NON RESPECT des règlements (Intérieur et scolarité) entraîne des **MESURES D'ORDRE INTÉRIEUR** prononcées par le Directeur de l'ENSOSP et transmises à l'autorité d'emploi.

Pour les fautes graves, possibilité d'un **RENOI IMMÉDIAT** avec annulation de la formation.



Retrouvez toute l'actualité de l'Ecole nationale
sur ses réseaux sociaux :

